

HARDY, James D., Jr., *Judicial Politics in the Old Regime. The Parlement of Paris During the Regency*. Baton Rouge: Louisiana State University Press, 1967. ix-225 p. \$6.50.

W. J. Eccles

Volume 23, Number 4, mars 1970

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302940ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302940ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Eccles, W. J. (1970). Review of [HARDY, James D., Jr., *Judicial Politics in the Old Regime. The Parlement of Paris During the Regency*. Baton Rouge: Louisiana State University Press, 1967. ix-225 p. \$6.50.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 23(4), 616–617. <https://doi.org/10.7202/302940ar>

HARDY, James D., Jr., *Judicial Politics in the Old Regime. The Parlement of Paris During the Regency*. Baton Rouge: Louisiana State University Press, 1967. ix-225 p. \$6.50.

Mince et modeste, ce livre n'est pas une histoire générale du Parlement de Paris. Il examine tout simplement le rôle qu'a joué effectivement cette institution et celui auquel elle aspirait, au milieu de problèmes politiques sérieux durant la régence du duc d'Orléans. Thème d'une importance indéniable. On doit donc se demander si l'auteur a réussi dans la tâche qu'il s'est imposée. La réponse s'avère affirmative.

D'abord, l'auteur présuppose que le lecteur connaît déjà bien l'histoire de l'époque, les événements, les institutions et les personnages principaux. Le premier chapitre décrit la situation en France à la mort de Louis XIV. Puis, l'auteur explique le fonctionnement du Parlement de Paris, dont l'autorité s'étendait sur la moitié du Royaume. Sept pages analysent le statut social des magistrats de façon particulièrement brillante. L'auteur nous montre clairement comment le duc d'Orléans excita l'appétit du Parlement de Paris pour le pouvoir en demandant son intervention pour écarter certaines stipulations du testament du roi défunt.

Dans les chapitres qui suivent, l'auteur traite de la lutte entre gallicans et ultramontains — et des raisons de la victoire remportée par ces derniers — puis de celle autour des finances et des activités néfastes de John Law. C'est au cours de ces conflits acharnés que le Parlement s'est approprié le droit de modifier les édits royaux et semblait sur le point d'acquiescer certaines des fonctions du Parlement anglais — du moins l'espérait-il. Mais quand il tenta d'utiliser ce pouvoir pour s'opposer à la politique du gouvernement, ce dernier le mit au pas prestement, l'obligea à cesser de se mêler des affaires d'Etat et à se confiner à la justice.

L'un des grands mérites de cet ouvrage, c'est que l'auteur réussit à merveille à nous représenter les grands personnages comme des êtres humains. Ils nous apparaissent comme des hommes faillibles, en chair et en os, aux prises avec des problèmes dont ils ne comprenaient pas toujours toutes les dimensions, obéissant non seulement à de nobles principes, mais aussi à leurs propres intérêts qui se masquaient assez souvent sous les premiers.

Une dernière question: cette œuvre peut-elle être utile aux étudiants d'histoire du Canada ? La réponse est encore oui. On ne peut pas comprendre l'histoire de l'Ancien Régime au Canada hors d'un contexte plus global : celui des institutions et des événements en France.

W.J. ECCLES

University of Toronto